



L'étude sur l'état des arts visuels dans les communautés francophones en situation minoritaire

Anne Bertrand en collaboration avec Marc Haentjens

Mars 2023

SOMMAIRE EXÉCUTIF

La nouvelle *Étude sur l'état des arts visuels dans les communautés francophones en situation minoritaire* a été commandée en 2022 par l'AGAVF dans le but de mettre à jour *L'Étude sur les arts visuels au Canada français* réalisée par Marc Haentjens et Rachel Gauvin en 2001. Cette étude est aussi l'occasion de faire le bilan des nombreuses initiatives de l'AGAVF, seul organisme national de services aux arts (ONSA) représentant les arts visuels des communautés francophones et acadiennes, créé à la suite des recommandations de la première étude. Les données et les observations présentées dans les sept chapitres qui composent le rapport permettent de constater que les besoins des artistes francophones en situation minoritaire rejoignent à plusieurs égards ceux des artistes des groupes dominants, mais elles soulèvent aussi plusieurs enjeux propres à leur situation. L'étude en identifie plusieurs, autant du côté de la création et de la formation que du côté de la diffusion, des infrastructures et du financement, et met de l'avant un certain nombre de recommandations.

Au premier chapitre, une mise en contexte permet de rapprocher certains des enjeux que connaissent les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) à des enjeux plus vastes, touchant l'ensemble des arts visuels à l'échelle du Canada, comme la précarité économique des artistes et des travailleur·euse·s culturel·le·s, la limite des aides publiques accessibles aux organismes ou le manque de données qui limite la compréhension systémique et holistique du secteur.

Le deuxième chapitre présente l'analyse des réponses aux questionnaires diffusés en avril 2022 auprès des artistes visuel·le·s et des travailleur·euse·s culturel·le·s francophones à travers le Canada. Si on compare la situation des artistes avec le portrait brossé en 2001 :

- La communauté des artistes en arts visuels aurait presque doublé entre 1996 et 2016, passant de 323 à 590 : les femmes demeurent majoritaires et on observe un certain vieillissement de la population, surtout en Nouvelle-Écosse et en Ontario. Quelques répondant·e·s appartiennent aux communautés autochtones, racisé·e·s et/ou sont issu·e·s de l'immigration, catégories démographiques qui n'avaient pas été sondées en 2001, tout comme d'ailleurs la non-binarité et la diversité capacitaire ;
- Le nombre de répondant·e·s qui ont une formation au niveau de la maîtrise et du doctorat a augmenté depuis l'étude de 2001, ce qui correspond peut-être à une baisse au niveau du baccalauréat tandis que le nombre d'artistes qui se déclarent autodidactes est demeuré constant ;
- Au chapitre des revenus, dans l'ensemble, on constate une légère diminution depuis 2001. Bien qu'on apprenne que plus de la moitié des répondant·e·s ne dépose aucune demande de subvention, les artistes semblent en dépendre plus que des ventes, surtout que peu d'artistes sont représenté·e·s en galerie privée ; un nombre élevé de répondant·e·s semblent tirer leurs revenus

annuels par petites tranches allant de moins de 2 500 \$ à 7 500 \$, tandis que 43 % des répondant-e-s disent investir ces mêmes montants dans leur pratique ;

- Les artistes sont très actif-ve-s sur le plan de la diffusion – près du tiers des artistes qui consacrent la majorité de leur temps à leur pratique ont réalisé plus de 25 expositions individuelles. L'absence d'espaces collectifs de création et de production obligent de plus en plus d'artistes à aménager leur atelier à la maison. De façon étonnante, plusieurs artistes dont certain-e-s jeunes n'ont pas de site Internet, optant peut-être pour l'accessibilité des réseaux sociaux ; les répondant-e-s semblent plus à l'aise avec les technologies numériques pour la création et la production que pour la promotion et la diffusion ;
- Pendant la pandémie, plusieurs artistes ont profité du confinement pour se ressourcer et se consacrer à la création, mais d'autres ont dû composer avec la perte de revenus et d'opportunités d'expositions. Dans l'ensemble, la participation aux activités artistiques en ligne est inégale.

Le troisième chapitre porte sur le réseau des structures spécialisées en arts visuels et s'appuie sur une série d'entretiens conduits auprès des responsables et d'autres représentant-e-s clé-e-s d'organismes de l'écosystème artistique et communautaire :

- Depuis 2001, le réseau s'est étendu avec l'ajout de cinq organismes dans quatre provinces canadiennes. Avec peu de moyens, les structures réussissent à offrir des programmations artistiques et éducatives tout en servant de lieux pour le rassemblement des communautés d'artistes de la francophonie ;
- Les technologies numériques offrent des avantages quant à l'accès, mais ne remplacent pas l'appréciation d'œuvres dans un espace de galerie, ni la rencontre et l'échange en personne ;
- Du Nouveau-Brunswick au Yukon, pour rayonner en français, en plus du réseau des espaces de diffusion de l'AGAVF, l'artiste devra compter aussi sur les galeries communautaires, dont certaines offrent désormais de bonnes conditions d'exposition, ou encore, se tourner vers les réseaux de diffusion professionnels des groupes de la majorité au Canada, au Québec et même à l'international ;
- La conservation et la mise en valeur du patrimoine artistique francophone représentent plusieurs défis pour les institutions qui prennent soin des collections.

Le quatrième chapitre porte sur les structures d'appui (lieux de formation, regroupements artistiques, sociétés de gestion des droits d'auteur, structures de commercialisation et de médiation, ressources en commissariat et en édition) qui, en comparaison des communautés des groupes dominants, demeurent parcellaires :

- L'AGAVF, soit le seul ONSA qui représente et défend les intérêts des CFMS en arts visuels, propose plusieurs initiatives qui visent le développement professionnel du milieu ainsi que le réseautage de ses membres ;
- Sur le plan de la formation, seules l'Université de Moncton et l'Université d'Ottawa offrent un programme de 1^{er} cycle en arts visuels en français ; vu l'importance que revêt désormais le diplôme de maîtrise en arts visuels, le seul programme de 2^e cycle offert à l'extérieur du Québec est le programme bilingue de l'Université d'Ottawa. Quant à l'histoire de l'art, il n'existe aucun programme ni de 1^{er}, ni de 2^e cycle offert en français à l'extérieur du Québec. Les artistes et autres professionnel-le-s des arts sont pour la plupart contraint-e-s de quitter leur communauté pour étudier : une fois formé-e, le-la diplômé-e y poursuivra souvent sa carrière, contribuant à l'érosion du bassin artistique de sa communauté d'origine, déjà fragile ;
- L'accompagnement d'un-e commissaire permet à l'artiste d'être en dialogue à différents stades de sa démarche. L'interprétation d'une œuvre par un-e commissaire ou un-e critique alimente l'artiste pour qui la rétroaction est inhérente au processus de création, produit du discours permettant de

contextualiser ou d'historiciser une pratique, en plus de proposer des pistes de médiation pour les publics. Les commissaires indépendant-e-s jouent un rôle clé dans la reconnaissance des artistes en arts visuels des CFSM, soit en accompagnant l'artiste dans le développement d'une exposition individuelle ou par l'inclusion de ces artistes dans des expositions collectives et événements majeurs, soit par la publication de textes critiques ou de recensions d'expositions dans les revues spécialisées ;

- À part quelques artistes représenté-e-s par les galeries privées qui participent aux foires d'art actuel, les difficultés entrepreneuriales des galéristes rejaillissent sur les artistes dans un marché de l'art canadien qui demeure modeste ; par conséquent, plusieurs artistes préfèrent vendre directement de l'atelier ou en ligne, même si les plateformes numériques ne peuvent remplacer l'interaction physique avec l'œuvre dans le monde de l'art traditionnel ;
- Le virage numérique tend à favoriser les organismes en arts médiatiques, ce qui contribue à exacerber l'écart existant entre ces deux disciplines (arts visuels et arts médiatiques), mais n'empêche pas les structures membres de l'AGAVF d'intégrer à leur fonctionnement certaines stratégies numériques mises en place durant la pandémie ;
- Il en ressort notamment que les ressources sur lesquelles les artistes peuvent compter sont souvent limitées au sein de la communauté francophone et qu'il leur faut, de façon générale, se tourner plutôt vers les institutions de la majorité (anglophone). Moncton apparaît à cet égard comme un cas relativement unique, avec un nombre inusité d'institutions de langue française : établissements post-secondaires, galerie universitaire et centres d'artistes, dont plusieurs se retrouvent sous un même toit, soit au Centre culturel Aberdeen.

Le cinquième chapitre porte sur les aides publiques, dont le Conseil des arts du Canada (CAC), le ministère du Patrimoine canadien ainsi que les conseils des arts provinciaux et municipaux et cherche à documenter les sources d'aide publique auxquelles ont accès les artistes et les structures artistiques des CFSM :

- Bien que le financement des artistes des CFSM ait connu une augmentation, notamment pour les artistes qui déposent pour la première fois aux programmes du CAC, un nombre important d'artistes ne fait aucune demande de bourse ;
- Quant au financement des organismes, l'analyse confirme que plusieurs gains significatifs ont été réalisés au palier fédéral grâce aux nouveaux investissements au CAC. Toutefois, quatre organismes membres du réseau de l'AGAVF en demeurent exclus. C'était d'ailleurs le but avoué du Nouveau modèle de financement du CAC d'augmenter les fonds alloués aux projets et de réduire proportionnellement les fonds versés en subventions de base ce qui n'a pas été aidant à l'égard de la consolidation du réseau. Il faut plutôt souligner les gains obtenus pour le financement des organismes dans la négociation du dernier Plan d'action sur les langues officielles (2018-2023) pour pallier cette exclusion de la part du CAC ;
- Quant aux programmes d'appui aux langues officielles (PALO) de Patrimoine canadien, ils relèvent des bureaux régionaux et sont livrés selon les priorités provinciales et territoriales. Il en résulte un appui inégal des organismes membres du réseau de l'AGAVF, comparativement à ceux des disciplines dites langagières, conduisant même, au Nouveau-Brunswick, à une absence totale de financement des structures en arts visuels. Ils exigent aussi des organismes de devoir continuellement argumenter la contribution essentielle des arts visuels à la vitalité des communautés. Un enjeu qui est d'ailleurs la source d'un retard systémique du financement des arts visuels, longtemps écartés des programmes de financement au profit des disciplines dites langagières ;
- Du côté des provinces, les artistes et les organismes des CFSM ont accès aux mêmes programmes que ceux des organismes et des artistes de la majorité anglophone. En Ontario, le financement de base des organismes francophones (à l'exception de la danse) est assuré à travers le budget des

Arts francophones (anciennement Bureau franco-ontarien) du Conseil des arts de l'Ontario (CAO). Quant aux projets, les structures ont accès tant aux programmes Arts francophones que ceux de la majorité. C'est le cas aussi des bourses aux artistes ;

- Partout, le montant des bourses de création aux artistes demeure modeste, même si les artistes ont aussi accès à différents programmes de développement, de déplacement ou d'acquisition d'œuvres ; dans plusieurs provinces, des prix de reconnaissance accompagnés de prix en argent sont aussi octroyés à la suite de nominations par l'artiste même ou par un tiers ;
- On retrouve dans ce chapitre trois tableaux qui illustrent l'évolution du financement au fédéral, au provincial ainsi qu'au municipal.

Toutes ces observations sont à la base des enjeux et des recommandations qui forment les chapitres 6 et 7 de l'Étude. Parmi les enjeux, on retrouve ceux qui ont trait à la création et à la production, à l'éducation, à la diffusion et à la circulation, au financement, ainsi qu'aux facteurs structurels et communautaires. Répondant à ces constats, les pistes d'actions sont présentées en ordre prioritaire, selon qu'elles sont du ressort de l'AGAVF et qu'elles pourraient orienter l'action des membres du Groupe de travail, ou du ressort des partenaires de la francophonie canadienne sous l'égide de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), voire encore de l'ensemble des partenaires du secteur réunis par l'Alliance des arts visuels.

Voici les principales pistes qui se dégagent :

Création et production

- Appuyer les membres dans leurs efforts d'inclusion des artistes des communautés ethnoculturelles et des Premières Nations, Métis et Inuit, en proposant des activités qui contribuent à tisser des relations significatives entre les artistes et les communautés ;
- Appuyer les initiatives des membres du réseau de l'AGAVF pour rejoindre les artistes de la nouvelle génération présent-e-s dans les CFSM, en organisant des activités axées sur la participation de la relève au maintien et à l'essor des arts visuels dans les communautés ;
- Soutenir les développements du milieu/réseau initiés par les artistes en mobilisant les structures d'appui francophones régionales ;
- Appuyer les revendications qui visent l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes et des professionnel-le-s des arts, en s'associant notamment aux démarches engagées par la FCCF pour l'articulation d'une vision pancanadienne de soutien au secteur artistique et culturel.

Éducation artistique et formation professionnelle

- Élargir et consolider l'offre de formation de base en arts visuels accessible dans les CFSM en étudiant notamment la possibilité de mettre sur pied un programme d'été préuniversitaire en arts visuels accessible à l'ensemble des diplômé-e-s du secondaire des CFSM, en s'appuyant sur les institutions offrant des programmes existants (ex. : Université de Moncton, Université d'Ottawa) et en allant chercher possiblement des collaborations au Québec (par exemple : UQAM) ;
- Poursuivre la collaboration établie avec le RCAAQ et d'autres organismes sectoriels (ex. : CARFAC, RAAV, AAMI) pour sensibiliser les artistes, gestionnaires et autres métiers connexes aux bénéfices des activités de formation professionnelle qui visent à démystifier, mieux renseigner et outiller les artistes et autres professionnel-le-s des arts, tout au long de la carrière ;

- Poursuivre et enrichir les initiatives, comme l'Incubateur en commissariat, qui visent à valoriser et à mieux outiller les métiers connexes qui soutiennent le travail des artistes ; prendre en compte à cet égard les recommandations issues de *L'Automne des commissaires* tenu à Moncton en novembre 2022 ;
- Adapter le modèle de l'Incubateur en commissariat pour d'autres types de métiers connexes comme le montage d'exposition, l'édition, etc. ;
- Appuyer le programme *La Ruchée* de la FCCF, avec l'apport des artistes et des structures membres du réseau de l'AGAVF, pour outiller les écoles et les enseignant·e·s dans le champ des arts visuels et leur permettre d'offrir des programmes plus innovants dans ce domaine.

Diffusion et circulation

- Sensibiliser les artistes aux efforts de professionnalisation des infrastructures artistiques francophones qui sont présentes dans les CFMS, dans une perspective de consolidation du réseau de diffusion professionnelle ;
- Sensibiliser les bailleurs de fonds aux efforts de professionnalisation des infrastructures artistiques francophones présentes dans les CFMS, et en défendre l'impact sur la vitalité du milieu ;
- Créer des projets rassembleurs et structurants qui contribuent à rendre visibles les pratiques artistiques de la francophonie et à stimuler la production de discours sur les œuvres ;
- Établir des circuits de diffusion à l'échelle nationale et internationale et développer des stratégies pour financer la circulation des expositions.

Financement

- Continuer à travailler avec les signataires de l'*Entente de collaboration* qui réunit les agences nationales des arts et de la culture et les CFMS – à commencer par le Conseil des arts du Canada et le ministère du Patrimoine canadien – pour explorer des façons d'accroître l'appui des institutions fédérales à l'essor des arts visuels dans les CFMS ;
- Continuer de faire valoir la contribution des arts visuels à la vitalité des CFMS, afin de notamment permettre aux organismes des provinces de l'Atlantique d'aller chercher du financement auprès des programmes d'appui aux langues officielles (PALO) du ministère du Patrimoine canadien ;
- Sensibiliser les bailleurs de fonds à l'importance des ressources humaines en commissariat et en médiation culturelle dans les CFMS et défendre à cette fin une augmentation du financement de base des organismes artistiques ;
- Inviter la FCCF à donner suite au projet pilote qui visait à documenter les investissements dans les arts et la culture francophones dans trois provinces, soit le Manitoba, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick ; et recommander ce même type de veille pour les municipalités où se retrouvent les membres du réseau de l'AGAVF.

Structures

- Appuyer les membres qui souhaitent réaménager/améliorer leurs lieux/espaces en profitant du Fonds du Canada pour les espaces culturels et en s'inspirant des projets réalisés dernièrement (ex. : Centre SAW, GNO/Place des arts) ;
- Appuyer des projets collectifs permettant, en différents lieux, la création d'ateliers d'artistes offrant des espaces de travail et des équipements adéquats, ou négocier un accès aux équipements et à

l'expertise d'organismes ou d'institutions partenaires pour les artistes professionnel·le·s des CFSM ;

- Poursuivre le travail entamé par la FCCF, le RCAAQ et l'AAMI pour mettre à la disposition des membres de l'AGAVF des outils de développement numériques.

Appuis communautaires

- Produire et diffuser un état des lieux traçant les contours de l'écosystème des arts visuels qui favorise l'émergence et le rayonnement des artistes et des professionnel·le·s des arts des CFSM ;
- Articuler et communiquer un discours qui démystifie et valorise la place des arts visuels dans les CFSM et leur rôle dans la vitalité des communautés, tant auprès des partenaires de la francophonie canadienne que des bailleurs de fonds.

L'AGAVF tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette étude en investissant leur temps et leurs réflexions dans les sondages et les entrevues réalisées. L'association remercie également le ministère du Patrimoine canadien pour le soutien à ce travail fondamental, octroyé à travers son Fonds de relance.